

Libellé :

Renforcement d'un compteur électrique sur planche (P≤25kVA)

Description :

Cette prestation comprend :

- le déplacement du technicien
- le remplacement du compteur
- le remplacement du disjoncteur
- la mise en service du compteur (voir travaux préparatoires)

Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- libérer le local des compteurs
- si le compteur doit être mis en service le jour des travaux :
 - ✓ un PV ⁽¹⁾ de conformité de l'installation électrique est exigé
 - ✓ un contrat avec un fournisseur d'énergie doit être actif
 - ✓ l'accès au lieu de fourniture desservi par le compteur doit être garanti
- présence du demandeur pour signer le devis avant l'exécution des travaux lors d'une offre verbale
- autre en fonction de la visite de notre technicien

Comment introduire sa demande ?

Un seul renforcement : À demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre verbale**

Plusieurs renforcements : Demande à introduire par écrit :

- directement via le site www.sibelga.be > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
 - à télécharger sur le site www.sibelga.be ou
 - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**

Étapes :

• **un seul renforcement**



• **plusieurs renforcements**



Travaux fréquemment associés :

- Renforcement d'un branchement FFE0006 → FFE0007
- Réalisation d'une tête de câble sous tension FFE0033
- Réalisation d'une tête de câble hors tension FFE0032

⁽¹⁾ Voir lexique